



Deals sur Internet: Publicité mensongère?

Par **madame X**, le **21/02/2013** à **20:24**

Bonjour, rn il y a quelques temps j'ai acheté 2 bons pour des séances d'épilation (2x5 séances) via un célèbre marchand de "deals". Légalement ils ne sont plus responsables du "deal" dès qu'on l'a utilisé, mais j'ai effectué 2x2 séances chez "l'épilateur", il m'en restait donc 3x2 à utiliser. Mais en arrivant chez lui pour mon troisième rendez-vous il n'y avait personne, et sa messagerie téléphonique était pleine. Il avait fermé boutique. J'ai été très déçue mais en me rendant sur les forum internet je me suis aperçue que je n'étais pas la seule. rn Vous me direz que le marchand de deal n'est pas responsable, seulement sur la page pour vendre leur bon il était écrit en assez gros "9 clients sur 10 souhaitent revenir chez ce partenaire". Je m'interroge donc sur la véracité de leurs propos étant donné que quand je me suis rendue chez "l'épilateur" il était encore un peu en travaux car il venait d'ouvrir, comme me l'a d'ailleurs confirmée l'employé. Comment donc des clients auraient-ils donc pu être satisfaits d'y être allés alors qu'ils venaient d'ouvrir? C'est donc une publicité mensongère, mais quand je leur en parle ils me disent que le bon est expiré, mais cela n'a rien à y voir, ai-je un recours ou dois-je laisser tomber??? rn Merci d'avance (et j'espère avoir été assez claire...)